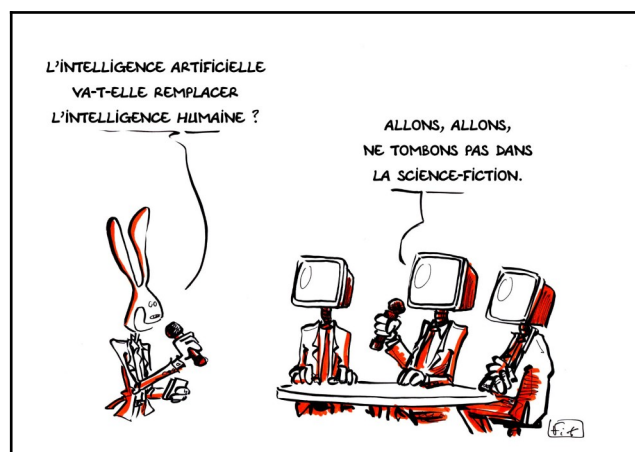


Déclaration liminaire

Dans notre déclaration liminaire, nous déplorons la proposition de budget du gouvernement Lecornu et exigeons un autre budget qui réponde aux urgences sociales et environnementales, rétablisse la justice fiscale. Par ailleurs, en ce qui concerne la DGFIP, nous dénonçons à nouveau le « choix » imposé d'ALAN pour la protection sociale complémentaire. Nous alertons également sur les conditions de travail qui continuent de se dégrader (suppression d'emplois, recours à l'IA, et sur le taux terriblement préoccupant de suicides et de tentatives de suicides (19 depuis le début de l'année) dans notre administration.

Comme à l'accoutumée, la direction ne répond pas aux points qui concernent le « national », préoccupations qui pourtant touchent nos collègues. Sur les conditions de travail à la DGFIP, le directeur rappelle qu'un plan de prévention des risques suicidaires a été mis en place par la DG et des documents mis à disposition sur Ulysse. La direction et les représentants du personnel s'accordent sur le fait que ce point doit être mis à l'ordre du jour d'une prochaine instance.

Sur les autres points, la direction confirme la suppression de 550 emplois à la DGFIP en 2026 mais ne fait pas davantage de commentaires. Elle assure néanmoins que la montée en puissance de l'intelligence artificielle dans nos métiers ne va pas remplacer les agents. **On a vraiment du mal à y croire...**



État d'avancement des actions et travaux



Une seule fiche reste ouverte sur le Registre Santé Sécurité au Travail pour la DiSI Nord. Elle est relative au système de chauffage défaillant à l'ESI de Rouen et concerne plusieurs bureaux.

Un point de situation est fait par le chef d'ESI qui rappelle qu'un agent technique est présent à chaque intervention de la société prestataire. À la remise en route du chauffage durant l'automne, tout ne fonctionnait pas parfaitement. Le prestataire a estimé que des pièces étaient à changer. Un devis a été établi, mais il ne convenait pas : changement de la totalité des radiateurs pour un coût très élevé alors que « seulement » 18 convecteurs sont défectueux. Tant bien que mal, le devis a pu être ajusté et la

société interviendra prochainement pour, espérons-le, régler définitivement le problème.

Le chef d'ESI rappelle que le marché avec ce prestataire s'achève courant 2026 et qu'il ne devrait pas être renouvelé tant les mésaventures ont été nombreuses et le manque de réactivité de sa part criant.

La CGT demande si la direction s'est assurée que les collègues travaillent malgré tout dans des conditions décentes. Il est répondu qu'en attendant, des radiateurs d'appoint sont déployés dans les bureaux concernés mais certains restent très froids par moments. On a par exemple relevé 12 degrés dans le bureau ZOS. **La fiche RSST reste ouverte tant que le problème n'est pas complètement résolu.**

Présentation du rapport annuel 2024 de la médecine du travail

En absence des représentants de la médecine du travail, et d'un commun accord avec la direction, ce point est reporté à une prochaine instance.

Bilan télétravail 2024

La responsable RH présente le bilan du télétravail pour l'année 2024. Cette année-là, il y avait 300 télétravailleurs à la DiSI (soit 70 % des effectifs), une proportion au-dessus des chiffres nationaux qui se justifie par le type même de nos métiers.



On note 27 aménagements de poste (avec un nombre de jours dérogatoire) pour raisons médicales et parmi eux, 12 agents sont en télétravail à 100 %. La CGT demande comment est effectué le suivi de ces agents, coupés de leur service. La direction assure qu'il n'y a pas de problème majeur et que les chefs de services sont maintenant habitués à gérer ces situations et accompagnent leurs agents en télétravail. Pour rappel, une préconisation de ce type a une durée limitée et l'agent doit consulter régulièrement la médecine du travail pour faire le point.

La DiSI se satisfait qu'aucune demande de télétravail n'ait été refusée dans notre direction. Cela concerne les demandes de conventions de télétravail, mais pas les demandes de jours ponctuels de télétravail. Comme l'an dernier, nous demandons à savoir combien de jours de télétravail ponctuels ont été refusés par les chefs de service. Comme l'an dernier, aucune réponse ne nous est donnée. Visiblement, Polaris, un nouvel outil RH et de contrôle interne, a été mis en place et peut-être qu'il permettra de trouver cette information. Nous l'espérons...

Un nouveau protocole de télétravail est annoncé pour 2026 mais absolument aucune information sur son contenu n'est donnée par la direction. **Il faudra être vigilant.**

Budget de la FS

Matériel et prescriptions médicales

En 2025, les prescriptions médicales ont augmenté. Pour rappel, les dépenses les concernant sont prioritairement engagées. Le budget de la Formation Spécialisée est donc déjà bien entamé. Les agents en situation de handicap peuvent demander une subvention pour l'achat de matériel adapté. Cela a été mis en place pour la première fois cette année et permet de réduire la charge sur le budget de la FS.



Deux nouveaux défibrillateurs ont été installés à Rouen et Lille et les trousse de secours entièrement renouvelées. Par ailleurs, avec le budget restant, le stock de petit matériel a été complété : tapis de souris, repose-poignets, souris ergonomiques...

Formations

En 2025, les formations CVT (conditions de vie au travail) ont été menées sur l'ensemble des ESI. 123 agents ont bénéficié de ces formations même si on constate toujours une grosse difficulté de recensement.

La rationalisation des dépenses était le maître mot pour cette année 2025. Les formations « habilitations électriques » constituent toujours le plus gros poste de dépenses sur le budget de la FS. En mutualisant certaines sessions ou en ouvrant certaines à d'autres directions (DRFiP/DDFiP), les dépenses ont pu être réduites. Il en va de même pour les autres formations CVT : premiers secours, extincteur, sophrologie... Ces formations sont coûteuses et c'est pourquoi il est parfois demandé aux collègues de se déplacer dans un autre ESI pour remplir une session.

Comme lors de la précédente instance, la CGT demande si les formations peuvent être mutualisées avec les autres administrations de la cité d'Amiens. La réponse est négative. Seules les administrations dépendant des ministères économiques et financiers peuvent se regrouper pour organiser ce genre de formations et ce, pour des raisons budgétaires.



Un petit mot concernant la formation à la manipulation extincteur en réalité augmentée. Même si la session s'est bien déroulée et a été appréciée par les stagiaires, nous rappelons qu'elle ne remplace pas une formation avec des véritables feux. Le chef d'ESI rappelle que le gestionnaire de site refuse qu'une telle formation soit organisée au sein de la cité... Encore les joies de la copropriété.

Pour 2026, la plupart des formations seront à nouveau proposées. Quelques nouveautés seront ajoutées au catalogue, notamment une formation « self-defense » et quatre ateliers : prévention et gestion des situations conflictuelles, prévention du burn-out, prévention du risque suicidaire et prévention des violences sexistes et sexuelles. Enrichir le catalogue de formations pour 2026, c'est bien beau, mais pour quel budget ? Aucune information sur le sujet mais cela serait étonnant qu'il soit considérablement en hausse.

DUERP-PAP

En 2025, il s'agissait d'une campagne allégée. Malgré cela, 7 nouveaux risques sont identifiés (5 à Amiens et 2 à Rouen). Au final, le DUERP comptait 153 lignes. Au cours de deux groupes de travail, certaines lignes ont été fusionnées et les cotations de risques adaptées.

À la fin de cette année, 89 % du DUERP a été traité. Il reste néanmoins 17 lignes encore en cours dont 12 avec une cotation importante, qui font l'objet d'un suivi rapproché de la part de la direction (par exemples sur l'isolation thermique de la CID d'Arras, la réorganisation du service développement de l'ESI de Caen, ou le plan d'évacuation de la CID de Beauvais...)

La direction propose de transformer le DUERP en PAPRI Pacte (plan d'action et de prévention) pour 2026. Les représentants du personnel approuvent à l'unanimité.

Concernant l'outil Prévacation qui permet de suivre l'établissement du DUERP et le PAPRI Pacte, seul Simon Lericque, secrétaire de la FS, est habilité. Il est demandé que les autres OS puissent également être habilités. En attendant, Simon Lericque s'engage à transmettre les informations aux autres élus de la formation spécialisée.

Signal FiP – Module interne

Une présentation succincte du module interne de Signal FiP est faite par la direction. Il permet aux agents de signaler toute agression subie de la part d'un usager ou, désormais grâce au module interne, d'un collègue. Le déploiement de ce module a fait l'objet d'une information sur le portail Ulysse.

Les élus de la FS sont habilités à Signal FiP mais, fort heureusement, aucun signalement n'est à déplorer à la DiSI Nord. Tout le monde est gentil dans notre direction.



Exercices d'évacuation

Ces derniers mois, trois exercices d'évacuation ont eu lieu à Lille, Caen et Amiens et se sont globalement bien déroulés. On note néanmoins que la consigne de fermeture des portes et des fenêtres n'est pas systématiquement respectée. Pour rappel, si un seul agent est présent dans le service, il doit prendre le chasuble « guide-file ». À Rouen, un exercice sera effectué d'ici la fin de l'année.



La CGT déplore que certains exercices soient organisés en périodes creuses (vacances, fin d'année, nombre de télétravailleurs importants...).

Accidents de services

Trois accidents de trajets sont à recenser dont un qui engendre un arrêt de travail de longue durée pour un collègue qui a chuté en vélo. Par extension, une question a été posée à la direction concernant l'utilisation d'un vélo personnel pour des déplacements professionnels. La direction se rapproche de la DG pour statuer sur pareille situation.

À Amiens, un collègue a été blessé par la chute d'une palette de carrelages stockée pour le chantier de la cantine. Non sans ironie, nous rappelons que si la cantine avait été ouverte à l'inauguration de la cité administrative, le dernier accident du travail n'aurait pas eu lieu...

Mobilithèque

Gros flop ! Beaucoup de bruit et d'énergie pour pas grand-chose, on l'avait senti dès le départ du projet. Il s'agissait de mettre à disposition des collègues de l'ESI de Lille du matériel, en guise de test, destiné à améliorer les conditions de travail. Au final, peu de collègues ont pu utiliser les matériels choisis. Ceux-ci étaient assez chers et il n'y avait de toute façon pas les budgets si l'intérêt était au rendez-vous. De ce fait, l'expérimentation ne sera pas étendue aux autres sites de la DiSI.

Restauration collective à l'ESI de Rouen

La cantine que les collègues de Rouen utilisent actuellement va fermer fin avril 2026. Une prospection pour trouver une nouvelle solution de restauration collective a été entreprise par le chef d'ESI. Au final : trois solutions sont possibles dans les environs de l'ESI : deux avec une convention et une autre sans.

La solution sans convention est l'IUFM. Le site est proche mais la période d'ouverture est complexe, avec les vacances scolaires où le restaurant est fermé. La fréquentation et le délai pour manger sont sans doute importants. Les deux autres options sont le restaurant de la société ProBTP et celui de la gendarmerie.

Pour ProBTP, il s'agit du même prestataire que la précédente cantine : Dupont Restauration. Le site est un peu loin si on veut s'y rendre à pied : 20 minutes. En revanche, pas de difficulté particulière pour mettre en place un tarif avec la subvention ministérielle. Une fermeture est prévue lors de certains ponts mais pas pendant les vacances scolaires.



Le restaurant du cercle mixte de compagnie de gendarmerie se situe quant à lui à 500 mètres de l'ESI (seulement 6 minutes à pied). En revanche, il n'est proposé qu'un menu unique et il faut réserver au plus tard à 9 heures le matin même. Pas de difficulté non plus pour mettre en place les tarifs ministériels. On retrouve là aussi la fermeture lors de ponts mais aussi pendant trois semaines en août (sauf si l'ESI est capable d'apporter suffisamment de rationnaires).

Un vote va être mis en place pour recueillir l'avis des collègues de l'ESI de Rouen sur ces trois possibilités. Pour des raisons administratives, il faut que ce soit bouclé en janvier.

Fiches RSST

Toutes les fiches du RSST déposées récemment ont été fermées. Les problèmes signalés ont tous été réglés.

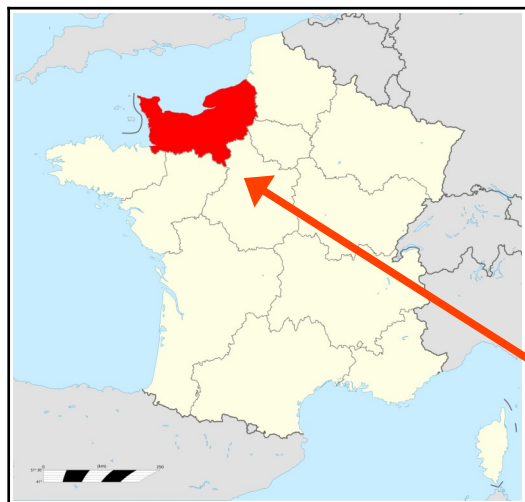
Sujets divers

Soutien psychologique

La psychologue du travail rappelle les actions mises en place au cours de l'année, notamment la mise en ligne d'informations concernant le soutien psychologique aux agents. Cette plaquette rappelle les contacts et les possibilités offertes aux agents en souffrance : plateforme d'écoute, rendez-vous avec un psychologue... Nous saluons évidemment la démarche.

Vous trouverez ces informations ici :

https://disi590.monulyse.dgfip/jcms/5618571_JNewsArticle/plateforme-d-ecoute



Agenda social prévisionnel 2026

La direction présente l'agenda prévisionnel des instances pour 2026. Nous constatons qu'aucune instance n'est prévue à Rouen et Caen. La direction n'a pas l'air motivée pour retourner voir nos collègues normands... Le directeur annonce également la tenue du CSAL emplois le 13 janvier.

La Normandie, c'est par ici !